



Dans quelques jours, vous serez appelés(e)s à renouveler pour les 4 prochaines années, vos représentants syndicaux

La **CFDT** présente une équipe dynamique et motivée, constituée de femmes et d'hommes de tous âges, de diverses catégories professionnelles, issus de toutes les directions.

C'est grâce à cette équipe et cette richesse humaine, que notre organisation syndicale s'engage à être à votre écoute et à défendre vos intérêts que ce soit sur le plan individuel ou sur le plan collectif.

DÉFENDRE AU MIEUX L'ENSEMBLE DES AGENTS, TOUS MÉTIERS CONFONDUS, DE STATUT PUBLIC COMME DE STATUT CONTRACTUEL

Pour les **personnels administratifs, de catégorie C et de catégorie B**, la **CFDT** souhaite l'amélioration des avancements de grades.

Pour rappel, le protocole **PPCR** (Parcours Professionnel, Carrières, Rémunérations) signé en 2015 par la **CFDT** avait pour but :

- une révision des grilles,
- la généralisation des carrières en trois grades,
- le transfert des primes sur la rémunération indiciaire afin d'améliorer le niveau de pensions des fonctionnaires,

Si l'augmentation du point d'indice, pour tous les fonctionnaires, demeure indispensable, l'intégration dans le calcul de la pension de retraite des primes est une mesure nécessaire, réclamée par la **CFDT**, compte tenu du montant des salaires perçus dans la fonction publique, souvent très bas.

Le protocole **PPCR** a pu être appliqué aux catégories C, mais il a été interrompu dans le courant de l'année 2017 par décision gouvernementale, en raison du coût que cela représentait.





Ce protocole devrait se poursuivre 2019 et être **étendu aux catégories B.**

Notre organisation syndicale suivra ce dossier et vous tiendra informé(e)s.

Concernant les **personnels techniques et scientifiques**, la **CFDT** entend poursuivre les négociations dans le cadre de la modification du statut de la **filière technique** pour l'amélioration des carrières et débouchés, notamment pour les agents de catégorie B. (mise en place d'un grade intermédiaire d'assistant ingénieur)

Enfin, la **CFDT** poursuivra son action pour une meilleure reconnaissance des **métiers présentant pénibilité et insalubrité**

Adjointes techniques, identificateurs, agents techniques d'entretien (ATE), contrôleurs, surveillants, personnels de santé, **doivent être défendus.**

La **CFDT** a pu obtenir des avancées pour certaines catégories de ces personnels :

Les identificateurs ont vu leur **grille de salaires revalorisée** et leur métier est sur le point d'être mieux reconnu grâce notamment à une **professionnalisation du recrutement.**

Les ATE, de statut privé, ont vu leur grille de salaires revalorisée et leur prime augmentée sur 2 ans.

Ces mesures constituent des avancées, insuffisantes toutefois. La **CFDT** poursuivra donc son action en ce sens.

CONSTRUIRE DES CONDITIONS DE TRAVAIL DE QUALITÉ EN DONNANT LA PAROLE AUX AGENTS

La modernisation de l'action publique à laquelle ne s'oppose pas la **CFDT**, doit être néanmoins respectueuse des agents.

La poursuite du plan « **préfectures, nouvelle génération** » (PPNG) notamment, et les autres réformes à venir, entraînent au sein de la préfecture de police, des restructurations importantes et des modifications d'organisation du travail, sources de stress et de situations conflictuelles dans certains cas.

La **CFDT** s'oppose aux changements effectués sans concertation, demande que les agents soient associés à l'organisation et l'évolution du travail dans leurs services, ainsi qu'à la mise en place de tout nouveau logiciel informatique, car **c'est vous qui êtes experts de votre travail.**



La **CFDT** demande :

- Que la formation soit effective dans tous les services, trop d'agents se plaignent en effet, de ne pas avoir de suite donnée à leurs demandes
- Exige le développement d'un management participatif, responsable et de qualité.
- Une valorisation et une meilleure formation de l'encadrement de proximité.
- Revendique pour les agents le droit à la mobilité et demandera la levée des blocages,
- Exige que toute vacance de poste soit comblée

En effet, on ne peut demander aux agents d'être interchangeable ou multitâches.

La polyvalence, qui peut être source d'enrichissement professionnel parfois, a ses limites !

La **CFDT** défendra vos intérêts et sera force de propositions au sein des instances de la préfecture de police afin de faire entendre vos voix



VEILLER AU RESPECT DE NOS VALEURS HUMAINES

La sphère professionnelle est souvent le reflet de la société, avec ses petits travers, ses dérives.

Halte au sexisme, à l'homophobie, au racisme et à la discrimination envers les collègues en situation de handicap

Trop souvent encore la **CFDT** a dû intervenir pour des situations de harcèlements ou de discriminations sous toutes ses formes

Grâce à son équipe, la **CFDT** continuera à dénoncer toute dérive et à vous défendre sans corporatisme.



LES GRANDES LIGNES CFDT

Défense du statut, qui garantit à tous les agents publics une visibilité à long terme sur leur emploi et qui assure aux usagers une neutralité et une égalité de traitement de leur dossier sans parti pris.

Reconnaissance de la pénibilité de certains emplois

Octroi de droits aux agents contractuels, bien que la CFDT milite pour l'embauche de fonctionnaires plutôt que de créer de l'emploi précaire, les agents contractuels doivent obtenir des droits

Non au recul de l'âge de la retraite et maintien des dispositifs « carrière longue »

Développement du télétravail, sans toutefois l'imposer aux agents

Non à la dictature des statistiques : celles-ci sont des indicateurs mais il est contre productif de les agiter quand elles sont mauvaises en culpabilisant le personnel

CFDT UN SYNDICAT ANCRE DANS VOTRE RÉALITÉ !



Rapprochez-vous de vos délégués **CFDT** pour tout renseignement ou contacter :

Contact section PP :

Tél. : 01 53 73 35 96 (répondeur) ou le 06 85 31 91 84

Courriel : cfdtpp@orange.fr

11 rue des Ursins 75004 PARIS



**EN 2018 AVEC LA CFDT,
DONNEZ UN NOUVEAU VISAGE
AU SYNDICALISME !**

